



Délibération n° 49 / 2014

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq avril à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, Mme Isabelle BARDIN, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINCON, M. Daniel DELAUZE, M. Yvan EURY, M. Denis GALINIER, M. Michael GIL, Melle Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Danièle LACUBE, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Katia TROCHAIN, M. Pierre VIALLET, Mme Michèle WASSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Marina BAILO (pouvoir à M. Thierry QUILES), Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. René-Louis FAGES (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), M. Fabien LE PRUNENNEC, Mme Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Rémi SIE (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Travaux – Constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées en tréfonds de la parcelle cadastrée AR n° 197 appartenant à la Commune – Approbation de la convention.

Monsieur Julien BIEGEL, Conseiller municipal de Pignan, expose au Conseil Municipal :

Le service assainissement de la Communauté d'Agglomération sollicite l'accord de la commune pour le passage d'une canalisation d'eaux usées, en tréfonds de la parcelle cadastrée AR n° 197, dont l'emprise serait de 340 m².

Une convention à intervenir entre les deux parties vise à arrêter les modalités pratiques de l'implantation de la servitude.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission travaux le 16 avril 2014.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 49-2014

Objet : Travaux – Constitution d'une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées en tréfonds de la parcelle cadastrée AR n° 197 appartenant à la Commune – Approbation de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ladite convention relative au passage d'une canalisation d'eaux usées, en tréfonds de la parcelle cadastrée AR n° 197, dont l'emprise serait de 340 m²,
- autorise Mme le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 28 (dont 5 pouvoirs)
Votes : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 17 avril 2014
Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN